

# BOITE A OUTILS DU SE-UNSA



[La note de service n° 2014-145 du 6-11-2014](#)

## **Annexe I**

[Critères de classement des demandes pour le mouvement interacadémique](#)

## **Annexe II**

[Modalités de traitement des postes spécifiques](#)

## **Annexe - III**

[Ordre d'examen des vœux pour la procédure d'extension dans la phase interacadémique](#)

## **Annexe V**

[Situation des personnels détachés ou candidats à un détachement](#)

## **Annexe VI**

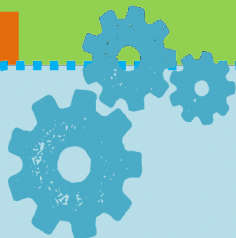
[Affectations à Mayotte](#)

## **Annexe VII**

[Situation des enseignants de SII](#)

**MOUVEMENT  
INTER 2015**





## BOITE A OUTILS DU SE-UNSA



### LES BARRES D'ENTRÉE PAR DISCIPLINE ET PAR ACADÉMIE :

[Les barres- inter lycées collèges](#)

[Les barres inter PLP](#)

### MOUVEMENT INTER 2015



### LEXIQUE

- **Barre** : nombre de points du dernier entrant l'année dernière dans l'académie.
- **Extension** : si aucun de vos vœux n'est exaucé, vous partirez en extensions c.a.d les académies défileront selon un ordre prédéfini et vous obtiendrez celle pour laquelle vous avez assez de points.
- **Mutation simultanée** : possibilité qu'ont les titulaires du 2<sup>nd</sup> degré de faire des mutations communes.
- **SIAM** : comprendre système d'information et d'aide pour les mutations. C'est lui qui vous permettra de faire vos vœux sur internet ([www.education.gouv.fr/iprof-siam](http://www.education.gouv.fr/iprof-siam))
- **Vœux** : au mouvement inter académique 31 vœux sont possibles seuls les vœux académiques ou le vœu Mayotte sont autorisés.
- **CAPA** (commission administrative paritaire académique) : les commissions administratives paritaires sont chargées d'examiner des situations individuelles. C'est devant cette commission que votre dossier va passer et que le SE-UNSA va vérifier que vous avez bien le nombre de points qui correspond à votre situation